



SNUTER-FSU

173 rue de Charenton 75012 Paris
☎ 01 42 87 43 00 📠 01 49 88 06 17
✉ snuter-fsu@orange.fr
www.snuter-fsu.fr



« Le service public, moi j'y tiens ! »

Le 7 mars prochain sera organisé à Paris sous l'égide du Ministère de la Fonction publique une journée sur le thème « Ma Fonction publique se réinvente ».

Ce jour là, le SNUTER-FSU -la FSU Territoriale- et avec d'autres organisations syndicales de la Fonction publique territoriale -CGT, FO, FAFPT- appelons les personnels territoriaux à se mobiliser pour défendre les services publics de proximité au bénéfice de l'ensemble de la population ainsi qu'à la préservation du statut des fonctionnaires.

Dans le contexte des prochaines échéances électorales, par un jeu absurde de surenchères, des menaces de plus en plus prégnantes se font jour à l'encontre des services publics et des agents qui les font vivre au quotidien.

Dans différents cadres, et avec les agents, nous n'avons cessé d'alerter sur la situation de plus en plus tendue dans laquelle se retrouvent, aujourd'hui, les Collectivités locales, tout comme l'ensemble des personnels territoriaux qui par incidence obère les missions et la qualité des services à rendre à la population.

Depuis de trop nombreuses années, déjà, les politiques d'austérité qui ont cours dans la fonction publique, ont considérablement fragilisé les services publics y compris ceux de proximité, tout en accélérant la détérioration des conditions de travail des agents publics.

Ce n'est plus possible !

Dans la continuité des actions menées depuis plusieurs mois le SNUTER-FSU avec les organisations syndicales de la Fonction publique territoriale appellent l'ensemble des personnels à participer à la

journée de grève et de manifestations du 7 mars 2017 pour revendiquer :

- la préservation et la défense du statut des fonctionnaires,*
- le rétablissement conséquent des moyens financiers des Collectivités locales par le biais de la dotation globale de fonctionnement -DGF-,*
- le renforcement des missions de service public avec création d'emplois statutaires et plan de titularisation,*
- le rétablissement de la cotisation CNFPT de 1 %,*
- le rattrapage indiciaire des pertes de pouvoir d'achat à hauteur de celles cumulées depuis plus de 10 ans,*
- l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité,*
- la consolidation du droit à la formation,*
- l'égalité des droits pour toute personne usagère des services publics,*
- l'effectivité d'accès pour toutes et tous aux services publics,*
- la protection des conquits sociaux,*

Ce même jour nos collègues hospitaliers, comme du champ social, sanitaire et médico-social, du public et du privé, seront mobilisés pour la défense de la protection sociale et d'une santé publique accessible à toutes et tous.

Paris le, 28 février 2017